

17 novembre

(Sauf si une Province fixe une autre date,
après avoir obtenu la dispense pour un juste motif)

COMMÉMORATION DE TOUS LES FRÈRES, SŒURS, MEMBRES, AMIS ET BIENFAITEURS DÉFUNTS DE NOTRE ORDRE

Par l'Eucharistie et la Liturgie des Heures, nous célébrons chaque année l'anniversaire de tous les défunts de notre famille : frères, sœurs, parents, proches, laïcs associés et bienfaiteurs (Cs 33 a).

Le 2 novembre dans l'Église

La commémoration des défunts d'une communauté, un ou plusieurs jours déterminés dans l'année, apparaît dès le IXe siècle et se développe au siècle suivant. Au début du XIe siècle, le saint moine Odilon (962-1049), cinquième abbé de Cluny (944-1049), la fixe au 2 novembre pour les monastères clunisiens et l'étend à tous les défunts. Au cours des siècles suivants, cette pratique sera reprise par de nombreuses communautés locales, aussi bien chez les clercs que chez les moines. Vers 1150, elle est inscrite au calendrier de la basilique vaticane et au XIVe siècle, à celui de la chapelle papale. Au XVe siècle, les Dominicains de Valence (Espagne) inaugurent l'usage de célébrer trois messes le 2 novembre. Cet usage sera repris par l'Église universelle en 1915. Deux ans plus tard, Benoît XV élèvera la commémoration au rang de fête primaire (première classe) sans toutefois lui donner la préséance sur le dimanche. En 1969, le Calendrier romain assimile la commémoration aux solennités, lui concédant la préséance sur le dimanche.

Dans notre Ordre

Déjà au XIIIe siècle, le cinquième chapitre de nos "Constitutions antiques" (dites de saint Philippe), était consacré aux prières pour les défunts (tout comme le troisième chapitre des Constitutions dominicaines, dites de saint Raymond de Peñafort). On rappelait la mort des frères, des parents des frères et des bienfaiteurs de l'Ordre. L'anniversaire de la mort des frères devait être célébré quatre fois par année : le deuxième jour après la fête de la Purification de la bienheureuse Vierge Marie (2 février), le jour qui précède la Vigile de la Nativité de saint Jean Baptiste (24 juin), le premier jour après l'octave de l'Assomption (15 août), et au lendemain de la Toussaint (1er novembre). L'anniversaire de la mort des parents (pères et mères) des frères était célébré le jour qui suit l'octave de l'Épiphanie (6 janvier) ; et celui de la mort des bienfaiteurs de l'Ordre, le premier jour qui suit l'octave de la Nativité de la bienheureuse Vierge Marie (8 septembre).

Plus tard, à partir de 1646, la prière pour les défunts se dit aussi pour les sœurs et les moniales de l'Ordre. Le 3 août 1728, les Servites obtinrent la permission de célébrer un office des reliques et des saints de leurs églises (d'abord le 30 octobre, puis, en 1912, le 9 février). Vers 1850, ils obtinrent de célébrer la commémoration annuelle de tous les défunts de l'Ordre, au lendemain de la fête de "Tous les saints servites". Dans le Calendrier perpétuel de 1964, on rappelait encore l'anniversaire de la mort des frères et des sœurs de l'Ordre à une seule date : le 17 novembre ; celui des parents des frères, le 14 janvier ; et celui des bienfaiteurs, le 11 septembre. L'édition du Calendrier perpétuel de l'Ordre en 1971 ramène les trois anniversaires à la date du 17 novembre.

Aujourd'hui, les Servites partagent cette coutume avec d'autres Ordres tels que les Cisterciens (14 novembre), les Franciscains (24 novembre) et les Dominicains (10 novembre).

La prière pour les défunts aujourd'hui

De même que nous fêtons le 16 novembre ceux et celles qui sont déjà entrés dans la glorieuse intimité de Dieu, ainsi notre attention se porte aujourd'hui vers nos frères et sœurs qui sont morts dans l'espérance de la résurrection. Ils nous ont précédés sur les pas du Christ avec Marie, dans le service et la charité fraternelle. Qu'ils nous précèdent aussi auprès du Père, le Maître de la vie. Pour eux, la Famille servite en prière dans l'Église, demande la venue des cieux nouveaux et de la terre nouvelle où chacun verra Dieu sans fin face à face. Qu'ils entretiennent en nous la joyeuse espérance de les retrouver un jour, auprès de Celui qui est venu forcer les portes de la mort, Jésus Christ, notre Seigneur.

ANTIENNE D'OUVERTURE Rm 8, 11

Dieu, qui a ressuscité Jésus d'entre les morts,
donnera aussi la vie à nos corps mortels
par son Esprit qui habite en nous.

Ou Cf. Esd 2, 34-35

À nos frères défunts, accorde, Seigneur, l'éternel repos,
fais briller sur eux la lumière sans déclin.

PRIÈRE

Dieu qui es la gloire de tes serviteurs
et de tes servantes,
nous te prions
pour nos frères et sœurs défunts :
par le baptême et la profession religieuse,
tu les as fait participer à la mort du Christ,
donne-leur de partager aussi sa résurrection dans le ciel.
Par Jésus.

PREMIÈRE LECTURE Rm 14, 7-9

Dans notre vie comme dans notre mort, nous appartenons au Seigneur

Depuis leur baptême, les chrétiens sont consacrés au Seigneur. Aussi, Paul les invite-t-il à se dépouiller d'eux-mêmes et à vivre centrés sur le Seigneur. Cela exige de mourir à soi-même, mais c'est aussi la source de la vie. Leur existence ne leur appartient pas, pas plus que leur mort, puisqu'ils reconnaissent Jésus Christ comme leur Seigneur, c'est-à-dire comme celui qui donne sens et consistance à leur vie, à leurs joies, à leurs souffrances, à leur mort, celui qui mobilise leurs forces, leur cœur et leur intelligence à son service. Ils lui appartiennent comme des serviteurs de son amour. Ils le reconnaissent comme leur maître à penser, comme le modèle de leur action, comme le terme de leur espérance par delà la mort.

De la lettre de saint Paul apôtre aux Romains

Aucun d'entre nous ne vit pour soi-même,
et aucun ne meurt pour soi-même :
si nous vivons, nous vivons pour le Seigneur ;
si nous mourons, nous mourons pour le Seigneur.
Dans notre vie comme dans notre mort,
nous appartenons au Seigneur.
Car, si le Christ a connu la mort, puis la vie,
c'est pour devenir le Seigneur et des morts et des vivants.

PSAUME 114 (115), 3-4. 5-6 ; 115 (116), 15-16

À travers l'exil, Israël a fait une véritable expérience de mort. Un moment de vérité. Éclairant. Décisif. Il en est sorti transformé. Il a découvert ce qu'était la grâce divine. Pour les amis de Dieu, bonté et miséricorde !

R. Je marcherai en présence de Dieu,
sur la terre des vivants ! (AS Ps 114, n. 1)

J'étais pris dans les filets de la mort,
retenu dans les liens de l'abîme, *
j'éprouvais la tristesse et l'angoisse ;
j'ai invoqué le nom du Seigneur :
"Seigneur, je t'en prie, délivre-moi !"

Le Seigneur est justice et pitié,
notre Dieu est tendresse.
Le Seigneur défend les petits :
j'étais faible, il m'a sauvé.

Il en coûte au Seigneur
de voir mourir les siens !
Ne suis-je pas, Seigneur, ton serviteur,
ton serviteur, le fils de ta servante, *
moi, dont tu brisas les chaînes ?

ACCLAMATION À L'ÉVANGILE 2 Tm 2, 11-12a

R. Alléluia. Alléluia.
Si nous sommes morts avec le Christ,
avec lui nous vivrons.
Si nous supportons l'épreuve
avec lui nous régnerons.
Alléluia.

ÉVANGILE Mt 25, 31-56

Venez, les bénis de mon Père

La parabole est suffisamment claire par elle-même. Au jour du jugement, nous serons jugés sur l'amour. Et l'amour, pour le chrétien, a deux visages : celui de Dieu et celui du prochain, spécialement les plus délaissés de la société. En Jésus, les deux visages se confondent. Aimer l'un, c'est aimer l'autre. Servir l'un, c'est servir l'autre. Le Christ, c'est cet affamé qui court les rues ; cet ouvrier immigré de nos bidonvilles et de nos taudis ; ce prisonnier, politique ou non. Le Christ, c'est ce malade que personne ne visite plus. Impossible de vivre en Dieu qui est amour, si on ne vit pas dans la charité.

+ Évangile de Jésus Christ selon saint Matthieu

Quand le Fils de l'homme viendra dans sa gloire,
et tous les anges avec lui,
alors il siégera sur son trône de gloire.
Toutes les nations seront rassemblées devant lui ;
il séparera les hommes les uns des autres,
comme le berger sépare les brebis des chèvres :
il placera les brebis à sa droite, et les chèvres à sa gauche.

Alors le Roi dira à ceux qui seront à sa droite :
"Venez, les bénis de mon Père,
recevez en héritage le royaume préparé pour vous
depuis la création du monde.

Car j'avais faim, et vous m'avez donné à manger ;
j'avais soif, et vous m'avez donné à boire ;
j'étais un étranger, et vous m'avez accueilli ;
j'étais nu, et vous m'avez habillé ;
j'étais malade, et vous m'avez visité ;
j'étais en prison, et vous êtes venus jusqu'à moi !"

Alors les justes lui répondront :

"Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu ?
tu avais donc faim, et nous t'avons nourri ?
tu avais soif, et nous t'avons donné à boire ?
tu étais un étranger, et nous t'avons accueilli ?
tu étais nu, et nous t'avons habillé ?
tu étais malade ou en prison..."

Quand sommes-nous venus jusqu'à toi ?"

Et le Roi leur répondra :

"Amen, je vous le dis : chaque fois que vous l'avez fait
à l'un de ces petits qui sont mes frères,
c'est à moi que vous l'avez fait."

Alors il dira à ceux qui seront à sa gauche :

"Allez-vous-en loin de moi, maudits,
dans le feu éternel préparé pour le démon et ses anges.

Car j'avais faim, et vous ne m'avez pas donné à manger ;
j'avais soif, et vous ne m'avez pas donné à boire ;
j'étais un étranger, et vous ne m'avez pas accueilli ;
j'étais nu et vous ne m'avez pas habillé ;
j'étais malade et en prison, et vous ne m'avez pas visité."

Alors ils répondront, aux aussi :

"Seigneur, quand est-ce que nous t'avons vu avoir faim et soif,
être nu, étranger, malade ou en prison,

sans nous mettre à ton service ?"

Il leur répondra :

"Amen, je vous le dis : chaque fois que vous ne l'avez pas fait à l'un de ces petits, à moi non plus vous ne l'avez pas fait."

Et ils s'en iront,
ceux-ci au châtement éternel,
et les justes, à la vie éternelle.

PRIÈRE UNIVERSELLE

Frères et sœurs, la Parole de Dieu nous affermit dans l'espérance de la vie éternelle. Prions donc pour l'Église, pour la paix dans le monde, pour les défunts de notre famille et pour le salut du monde entier.

R. Souviens-toi, Seigneur, de ton amour.

1.

Pour l'Église.

Qu'elle annonce toujours avec foi et conviction la mort et la résurrection de Jésus.

Prions le Seigneur.

2.

Prions le Seigneur pour les défunts de notre Ordre :

qu'ils trouvent place à la table du Royaume.

* Pour nos frères qui ont passé leur vie à servir avec et comme la Vierge Marie.

Qu'ils obtiennent la récompense promise et qu'ils resplendissent de la gloire éternelle du ciel.

Prions le Seigneur.

* Pour les moniales de notre Ordre.

Elles ont mené une vie de prière et de travail silencieux à l'intérieur de leur cloître. Qu'elles participent maintenant à la liturgie du ciel, dans la communion des saints.

Prions le Seigneur.

* Pour les sœurs de notre Ordre.

Au service du Christ dans leurs frères, qu'elles trouvent leur récompense dans le ciel. Prions le Seigneur.

* Pour nos parents défunts.

Ils nous ont comblés d'amour sur cette terre. Qu'ils prennent place parmi les élus dans le ciel.

Prions le Seigneur.

* Pour ceux et celles qui ont été unis à notre Ordre par l'amitié ou par le service apostolique.

À l'intercession de la Vierge Marie, que Dieu leur accorde la joie de la lumière et de la paix.

Prions le Seigneur.

* Pour les bienfaiteurs et bienfaitrices de notre Ordre.

Que tout ce qu'ils ont fait pour les disciples du Christ leur assure le bonheur éternel. Prions le Seigneur.

3.

Pour ceux et celles qui ont peur de la mort.

Qu'ils soient consolés par la lumière de vérité et par la certitude de l'espérance, et qu'ils se tournent vers le Christ, source de la vie éternelle.

Prions le Seigneur.

4.

Pour nous tous, unis par une même foi et une même vie apostolique.

Après avoir servi sous l'inspiration de notre Dame, que nous partageons, au terme de notre marche sur la terre, la gloire de nos frères et sœurs.

Prions le Seigneur.

Père tout-puissant, dans ton amour, tu as ressuscité des morts ton Fils unique Jésus Christ, et dans ta miséricorde, tu regardes avec bonté les défunts de notre famille qui ont marché sur ses pas, avec la Vierge Marie, sa mère et notre Dame. Nous t'en prions : donne-leur la récompense du bonheur qui ne finit pas. Par Jésus.

PRIÈRE SUR LES OFFRANDES

Accueille avec bonté, Seigneur,
le sacrifice que nous t'offrons
pour ceux et celles qui furent unis à notre Ordre :
nos frères, nos sœurs, nos parents,
les membres de nos familles et nos amis ;
accorde-leur la récompense promise
à tes fidèles serviteurs.
Par Jésus.

PRÉFACE

Vraiment, il est juste et bon de te rendre gloire,
de t'offrir notre action de grâce,
toujours et en tout lieu,
à toi, Père très saint, Dieu éternel et tout-puissant,
par le Christ, notre Seigneur.

Lui, le Ressuscité, vainqueur du péché et de la mort,
il donne à ses disciples la force de l'amour
et la grâce de la victoire,
et les nourrit du fruit de l'arbre de vie.

Lui, le Seigneur, mort pour ses amis,
il leur prépare une place dans ta maison, Dieu notre Père,
où notre Dame est Reine pour la joie de ses serviteurs.

Lui, le Fils de l'homme qui viendra dans sa gloire,

il rendra la vie aux corps mortels de ses frères
et il les attirera à lui, dans le ciel
où ils trouveront comme un trésor inépuisable,
la vraie liberté et l'amour parfait.

C'est pourquoi,
avec notre Seigneur qui règne déjà avec toi,
et avec tous les saints et saintes,
dans la joie de l'espérance que tu donnes,
nous te louons et nous t'adorons en chantant : Saint !

ANTIENNE DE COMMUNION Ph 3, 20-21

Nous attendons comme Sauveur, le Seigneur Jésus Christ,
lui qui transformera nos pauvres corps
à l'image de son corps glorieux.

PRIÈRE APRÈS LA COMMUNION

Rassasiés par le sacrement de la vie,
nous te prions, Seigneur :
par la puissance de ce sacrifice,
fais que tous les défunts de notre Ordre
deviennent citoyens du Royaume éternel,
avec notre Dame qui inspira leur service.
Par Jésus.